

Ordre du jour

Le conseil municipal se réunira en séance publique, en salle du Conseil (Salle des fêtes Jules Mousseron), sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, le mercredi 27 mars 2024 à 18 h 30.

L'ordre du jour est le suivant :

A] Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2024

B] Ratification des décisions

C] Délibérations

I-] Administration Générale

I-1) Modification de la composition des commissions municipales.

II-] Ressources Humaines

II-1) Attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.

III] Finances

III-1) Compte Financier Unique 2023,

III-2) Affectation de résultat,

III-3) Fixation des taux d'imposition 2024,

III-4) Budget Primitif 2024,

III-5) Subventions aux associations.

IV] Techniques

IV-1) Adoption du règlement intérieur pour le marché de Noël.

D] Questions diverses/Motion